

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 13 février 2020

Référence
2020-07

Objet de la délibération
Projet de coopération « Our Flavours » avec la Pologne

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	22

Date de la convocation
06/02/2020

Vote
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2020 et le 13 février à 18h30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

**PRESENTS :** Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphan EMERAUX, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Nicole PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Françoise TRELAT VALLON, Patrick VIARD.

**PROCURATIONS :** Claude COSSON donne procuration à Nicolas LACROIX, Bernadette RETOURNARD donne pouvoir à Jacky BOICHOT, Jean-Marie WATREMETZ donne procuration à Stéphane MARTINELLI.

**EXCUSES :** Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Denis MAILLOT, Véronique NICKELS, Bernadette RETOURNARD, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

**ABSENTS :** Laurent MARRAS, Mariette VOILLOT,

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

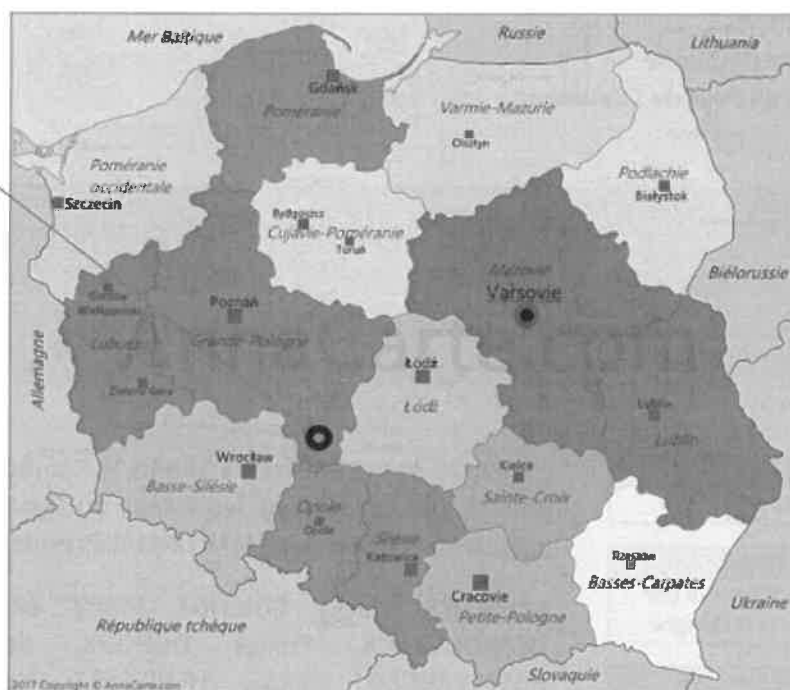
### Projet de coopération « Our flavours » avec la Pologne

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du programme européen LEADER 2014-2020, la Commission européenne impose aux Groupements d'Action Locale de mener des projets de coopération interterritoriale ou transnationale.

C'est à la suite d'un séminaire sur la coopération européenne à Lille en mai dernier, et après avoir échangé avec le réseau rural polonais, que le territoire Ostrzeszowska dans le centre-ouest du Pays a contacté le Pays de Chaumont pour lui proposer des pistes de coopération.

Ville d'OSTRZESZOW  
14 400 hab



#### Les caractéristiques du territoire partenaire :

Le territoire du GAL est situé dans la voïvodie de Grande-Pologne dont la ville centre est Ostrzeszów, au Sud-Est de la Pologne. Le territoire compte 55 500 habitants avec une superficie de 773 km<sup>2</sup>. Les principales activités économiques de la région sont l'industrie, l'agro-alimentaire et le transport.

Le territoire du GAL quant à lui, est à dominante rurale avec un paysage de culture, des points d'eau et la chaîne de collines d'Ostrzeszowskie et Balczyzna qui culmine à 284 mètres. Les principales activités de loisirs reposent sur des randonnées en vélo, des activités nautiques (kayak, pédalos...) et une activité d'observation astronomique.

Après plusieurs échanges avec le GAL Polonais, il a été convenu que le thème du projet de coopération sera la mise en valeur des héritages culinaires.

Ce projet se déroulera en deux temps :

*-En Pologne du 11 au 15 septembre 2020.* Les polonais organisent pour la quinzième année consécutive, le Festival National des plats d'oie (« Ogólnopolski Festiwal Pasztetnikowi Potraw z Gesi »). Un festival d'envergure, parrainé par le Gault et Millau polonais et qui regroupe les gastronomes du pays. Des concours de cuisine y sont organisés et des prix sont remis aux meilleurs cuisiniers. L'académie nationale de cuisine polonaise et des jeunes apprentis participent également à ce projet.

Afin de valoriser, le patrimoine culinaire du Pays de Chaumont, une délégation s'y rendra. Le chef Jean Baptiste Natali, du restaurant La Montagne à Colombey Les Deux Eglises et des élèves du centre de formation ALMEA seront du voyage afin d'y animer des démonstrations culinaires avec les produits traditionnels de la région (oie, porc, carpe royale...). Ces professionnels de la restauration revisiteront la gastronomie polonaise en y amenant une « French touch ».

Ce festival sera aussi l'occasion pour la délégation de promouvoir les richesses du territoire et des producteurs locaux et de découvrir le territoire polonais et les projets LEADER qui y sont menés.

*-En France du 9 au 11 octobre 2020.* Une délégation d'une vingtaine de Polonais participera à la Foire des Automnales à Chaumont. Cette foire qui connaît un succès certain, accueillera la Pologne comme invité d'honneur.

Le Pays de Chaumont organisera des manifestations autour de la Pologne, de son folklore et de ses traditions.

Des démonstrations culinaires auront également lieu avec des cuisiniers qui mettront en valeur des produits polonais et français. Le chef NATALI et les élèves d'ALMEA accompagneront la délégation pour valoriser les produits et proposer des plats à la dégustation.

L'objectif est de créer sur la foire des Automnales, un espace polonais où les visiteurs pourront à la fois découvrir les danses et chants folkloriques, mais aussi les spécialités culinaires et les traditions gastronomiques. Une soirée polonaise pourrait être organisée sur la foire.

Ces shows culinaires auront pour intérêt de promouvoir les produits locaux des deux pays, de promouvoir les deux territoires à une échelle européenne. La participation de jeunes apprentis pourra apporter un aspect pédagogique à ce projet. Il est envisagé que cette expérience puisse aboutir à des liens plus pérennes entre les deux territoires, notamment par l'échange d'apprentis entre les deux Pays.

Un livre de cuisine franco-polonaise pourra être un outil de communication à l'issue de cette coopération. De quoi, graver dans le marbre une collaboration européenne qui valorise les savoirs-faires culinaires et culturels locaux.

Un groupe de travail avec les principaux partenaires (UCIA, agglomération de Chaumont, producteurs, centre Alméa, Pays de Chaumont) se rassemblera pour travailler sur le projet.

Pour ce projet, le budget prévisionnel proposé est le suivant :

<b>Budget prévisionnel Coopération avec la Pologne</b>				
<b>Postes de dépenses</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>	<b>Postes de recettes</b>	<b>HT</b>
<b>Prestation en Pologne</b>	<b>20 000 €</b>	<b>24 000 €</b>	LEADER 64%	32 000 €
Transports	14 000 €		REGION 16%	8 000 €
Animation	2 500 €		PAYS DE CHAUMONT 20%	10 000 €
Communication	3 500 €			
<b>En Pays de Chaumont</b>	<b>30 000 €</b>	<b>36 000 €</b>		
Animation	20 000 €			
Communication	10 000 €			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>50 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>50 000 €</b>

**SUR PROPOSITION** du Président,

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0)**

- 1° D'approuver le projet et le plan de financement
- 2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,  
Le président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.*

